

Fédération
des CPAS



Réflexions sur les synergies

Alain Vaessen, Directeur général
de la Fédération des CPAS
wallons

Contexte politique

- Déclaration Politique Régionale (DPR) 2014-2019:
« Le Gouvernement s'engage à (...) encourager les communes et CPAS à fusionner sur une base volontaire avec maintien d'un comité spécial de l'action sociale pour l'attribution des aides individuelles »
- 11 mai 2015: suite aux inquiétudes exprimées par la Fédération et ses partenaires associatifs, le PS enterre la fusion au profit d'un renforcement des synergies



Contexte politique

- 19 juin 2017: chute du gouvernement wallon – changement de majorité
- Nouvelle DPR wallonne: « *Afin d'opérer un maximum de synergies pour un service de qualité au moins égale pour le citoyen, les communes seront incitées à opérer des fusions internes comme externes. Ainsi, la création de services communs de support (GRH, Informatique, assurances, marchés publics...) sera requise entre communes, CPAS et régies communales. Le rapprochement entre les services de l'administration communale et ceux des CPAS sera facilité sur base volontaire, tout en conservant la pleine autonomie des comités d'attribution.* »

- Chantier des synergies
 - Alimente depuis plusieurs années les travaux et positionnements de la Fédération des CPAS wallons.
- La Fédération a toujours défendu:
 - L'importance de consolider l'autonomie du CPAS
 - L'importance de renforcer son rôle d'acteur central des politiques sociales locales au bénéfice des personnes

- Actualités:

- avis conjoint sur les synergies Fédération des CPAS / UVCW – fin janvier 2018
- avis Fédération des CPAS sur l'avant-projet de décret intégrant le Plan stratégique transversal (PST) dans la Loi organique – fin février 2018

Avis conjoint sur les synergies communes-CPAS

- Pas de fusion mais des rapprochements communes – CPAS
- Par le partage de certaines tâches / services de support
- Opposition au Directeur général adjoint commun
- Portage conjoint du Plan de cohésion sociale

Avis de la Fédération sur l'avant-projet de décret PST

- Déclaration de politique sociale
- PST propre au CPAS
- Opposition au Directeur général adjoint commun
- Opposition à la suppression du seuil de 20.000 habitants pour Directeur financier commun



- Actualité:
 - prochainement: un 2^e avant-projet de décret sur les synergies

Des exemples de terrain intéressants

- Rapatriement des compétences sociales au CPAS
- CPAS pilote du Plan de cohésion sociale
- Renforcement du travail avec l'associatif
→ pour un CPAS pivot de l'action sociale locale, au bénéfice des citoyens